

PROGRAMME DE FORMATION

Certification « superviser et analyser les pratiques dans le champ social et médico-social »

Public concerné

Cette certification s'adresse prioritairement à des professionnels du travail social et médico-social

- Psychologue
- Consultant Formateur en travail social
- Ingénieur Social
- Chef de service
- Educateur spécialisé
- Assistant de service social ...

Prérequis

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- Expérience professionnelle dans le champ du social ou du médicosocial d'au moins 5 ans
- Et diplôme de niveau 4 minimum dans le travail social ou équivalent et formations complémentaires en travail social
- Et expérience de participation à un groupe d'analyse de pratiques est souhaitable.

Objectifs

- Négocier la commande d'un dispositif de supervision ou d'analyse de pratiques d'une structure sociale ou médico-sociale afin de proposer une offre appropriée
- Installer le cadre nécessaire à la supervision ou l'analyse de pratiques des professionnels, des cadres du secteur social ou médico-social afin de favoriser leur implication dans le dispositif et soutenir l'atteinte des objectifs.
- Animer la supervision ou l'analyse de pratiques des professionnels, des cadres du secteur social ou médico-social afin de promouvoir le développement de leurs savoirs, savoir-faire et savoirs relationnels.
- Evaluer le dispositif de supervision ou d'analyse de pratiques des professionnels, des cadres du secteur social ou médico-social afin d'en rendre compte aux participants et au commanditaire et d'établir des préconisations pour la suite à donner au dispositif.

- Réaliser une co-évaluation des pratiques de superviseur ou d'animateur de groupe d'analyse de pratiques dans le secteur social et médico-social afin de soutenir l'amélioration des pratiques.
- Réaliser une veille stratégique et sectorielle afin d'adapter sa pratique de superviseur aux différentes évolutions du secteur social et médico-social.

Durée de l'action

10 mois

Lieu de l'action

HETIS Nice — accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement

Le département des métiers de l'encadrement qui gère la formation est composée d'un chef de département, de deux cadres pédagogiques permanents et d'une équipe de formateurs occasionnels composée de consultants, psychologues.

Moyens pédagogiques

L'HÉTIS dispose de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 15 à 60 personnes + un amphithéâtre d'une capacité de 150 personnes. Chacune de ces salles est équipée de matériel vidéos et de télé, bénéficie de connexion WIFI.

Le Centre de documentation propose 3000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés, une vidéothèque, la consultation d'une base de données de fonds documentaires et un accès illimité à internet, des postes informatiques et l'accès aux impressions. Tous nos stagiaires bénéficient d'une aide à la recherche documentaire.

Une salle informatique est mise à disposition des stagiaires, elle compte 10 postes informatiques connectés.

Méthode pédagogique

L'HÉTIS a opté pour une approche socioconstructiviste dont les principes semblent adaptés au champ dans lequel l'institut est inscrit. Les principes fondamentaux de ce modèle s'articulent autour de différentes dimensions dont la première se caractérise par une pédagogie centrée sur l'apprenant qui doit pouvoir devenir le véritable acteur de sa formation.

Cette posture d'acteur suppose la construction progressive d'une capacité à élaborer par le stagiaire lui-même ses propres connaissances. Cette élaboration passe nécessairement par une prise en considération des expériences et potentiels du stagiaire. Autrement dit, non seulement les conceptions initiales propres à chacun sont un point de départ mais encore, elles sont au

cœur du processus d'apprentissage. L'acte d'apprendre est donc d'abord perçu comme une interprétation d'une expérience, d'un vécu.

De ce point de départ, une pédagogie de type expérientiel peut se mettre en œuvre. Elle suppose un mouvement qui part de l'expérience vers une conceptualisation pour aboutir à une opérationnalisation des connaissances ; l'objectif étant de permettre au stagiaire de construire une théorie de sa pratique et de la faire évoluer.

Ce modèle pédagogique, même s'il est centré sur l'apprenant, prend en considération la dimension interactive de l'acte d'apprentissage. Autrement dit, le modèle privilégie la co-construction de la connaissance.

La construction d'un savoir bien que personnelle, s'effectue dans un cadre social. Les informations sont en lien avec le milieu social et le contexte et proviennent d'une interaction pensée comme constructive dans la mesure où elle introduit une confrontation entre des conceptions divergentes.

Dans le cadre d'une interaction le stagiaire apprend à confronter son point de vue et prend conscience de sa propre pensée et de celle des autres. Cette prise de conscience suscite une reconsidération des conceptions et favorise la construction d'une signification commune.

Contenu

La formation est organisée à partir d'un volume horaire de 240 heures théoriques et mise en pratique.

Le modèle pédagogique choisi par l'HÉTIS permet un modèle d'alternance particulier. La formation est organisée en bloc de compétences : 6 blocs structurent la formation :

- Bloc de compétences 1 : Fondements et méthodes
- Bloc de compétences 2 : Le cadre de l'intervention
- Bloc de compétences 3 : Les pratiques d'animation
- Bloc de compétences 4 : L'évaluation du dispositif
- Bloc de compétences 5 : La veille stratégique et sectorielle
- Bloc de compétences 6 : Accompagnement à la certification

Sanction - Modalité de certification :

Evaluation 1 : un dossier de pratiques professionnelles (DPP) de 35 pages et une soutenance orale

L'objectif général de cette évaluation est de mesurer les compétences du candidat à la négociation, l'installation, l'animation, le pilotage et l'évaluation d'un dispositif d'analyse de pratiques ou de supervision et à la veille professionnelle s'y afférant.

Le dossier sera réalisé soit lors d'un stage, si le candidat n'exerce pas encore, soit sur une mission réalisée lors de sa pratique professionnelle, si le candidat exerce déjà.

Le dossier sera rendu 1 mois avant la date de l'oral.

La soutenance orale aura une durée de 60 minutes

Présentation par le candidat de son dossier : 15 minutes

Echanges avec le jury : 45 minutes

Evaluation 2 : une participation à **une** séance d'analyse de pratiques entre superviseurs (interview)

L'objectif général de cette évaluation est de mesurer la compétence du candidat à évaluer sa pratique et à soutenir l'évolution de celle de ses pairs.

Séance regroupant 5 candidats : 3 heures

Intervention du candidat : 35 minutes

Soit au total : 1 h 35 dont 1 h 00 avec le jury et 35 minutes de prise de parole lors de la séance collective

Coût

4 870 €